



## BVVB INFO N° 12

### A) compte-rendu de la réunion BVVB/Services Techniques du 22 mai 2003 rédigé par la Municipalité en réponse à nos questions.

BVVB - Combien de véhicules ont été verbalisés ?

Réponse : Depuis octobre 2002 : 220 PV ont été établis, soit 1,57 par jour travaillé

BVVB - Quels sont les axes les plus verbalisés ?

Réponse : il n'y a pas de surveillance particulière, tous les axes sont concernés

BVVB - Y a-t-il de l'amélioration dans le respect des règles de stationnement ?

Réponse : oui, mais il y a encore trop de contrevenants. Un rappel sera fait en septembre dans La Feuille du Bois.

**BVVB : Vieux Chemin de Montlhéry.**

Quelle est la date des travaux pour les emplacements sécurisés ?

Réponse : Le pré-marquage est fait, une seule remarque a été faite par un riverain. Les travaux seront exécutés en septembre. Le stop Chemin des Vaux a été mis en place.

BVVB conseille à ses adhérents d'attendre les travaux pour nous faire-part de leurs remarques.

**BVVB : Joncs-Marins**

D'après votre compte-rendu le pré-marquage concernant le stationnement se ferait en juin ? Pouvez-vous nous confirmer cette échéance ?

Réponse verbale: Nous trouvons que le stationnement fonctionne bien et comme aucune réclamation nous est parvenue, nous pensons que les riverains sont satisfaits.

**BVVB vous demande de nous faire-part de vos remarques.**

**BVVB : Rue du Grand Noyer**

Les places de stationnement se feront-elles d'un seul côté ? Quelle est la date de la réunion de quartier ?

Réponse : Deux tronçons sont différents :

**8 mai /Carrefour Joncs Marins** : Décision de principe, un seul côté avec empiètement sur le trottoir côté impair. Voir pour plot de protection côté 8 mai. Les travaux seront faits dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre

**Carrefour Joncs Marins/Chemin des Berges**

La décision n'est pas prise. Une information aux riverains sera faite en septembre. Une réunion suivra avant la décision.

**BVVB vous demande de réfléchir aux possibilités que vous voulez pour votre rue et de l'exprimer à la réunion de quartier.**

### **BVVB : Voie des Postes**

Lors de votre dernier compte-rendu, vous annonciez l'étude sur le choix du côté du stationnement. Qu'en est-il ?

*Réponse: Des panneaux indiquant le côté du stationnement sont à commander. Ensuite, les panneaux d'interdiction seront enlevés et le stationnement sera autorisé côté trottoir (n° impairs)*

### **BVVB : Grande Rue**

Quel est la date des travaux de la Grande Rue et le nombre de places de stationnement ?

*Réponse: les travaux auront lieu en 2005 (après la réalisation du parking Place Beaulieu) 30 à 40 places de stationnement sont prévues.*

### **BVVB : Rue de Gaillard**

Au n°5 de la Rue de Gaillard, une maison familiale est transformée en plusieurs appartements.

Y a t-il le nombre de place de parkings prévu comme le veut la loi ?

*Réponse: Les parkings sont prévus à l'intérieur*

*BVVB aimerait plus d'explications car visiblement le premier appartement n'a pas d'entrée de véhicule.*

A cette réunion, nous avons posé d'autres questions concernant la signalisation, les transports en commun, les transports scolaires et le plan de circulation. Nous avons eu des réponses verbales, mais elles ne sont pas confirmées dans le compte-rendu municipal.

### Informations de la Municipalité

**Rue du Gaizon** : Les travaux concernant la création du parking dans l'enceinte de l'I.S.C se poursuivront en juillet/août à la suite des travaux du Centre-Ville.

**Déviations Nord de La Ville du Bois** : Une nouvelle demande a été adressée en février dernier au Conseil Général.

### **B) Compte rendu de Réunion BVVB/M J-P MEUR du 5 juin 2003**

#### **Centre Commercial :**

L'agrandissement du Centre Commercial est retardé suite à l'avis défavorable émis par Le Maire de Saulx Les Chartreux lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 27/02/2003 au 28/03/2003 concernant les installations classées pour la protection de l'environnement, comprenant les préparations ou la conservation de produits alimentaires d'origine végétale, animale, l'utilisation de compresseurs ou réfrigérateurs utilisant du fréon, installation de distributeurs de liquides inflammables (7 distributeurs double face pour carburants pour véhicules) Cet avis défavorable a retardé d'autant le permis de lotir.

#### **CR9**

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone Nord, de grosses participations financières de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et des Aménageurs permettront de restructurer le CR9 du Ruisseau Blanc au Chemin du Trou à Terre. Ces aménagements permettraient de desservir les futurs équipements sportifs et le Centre Commercial et pourraient voir le jour vers 2006.

Cette route sera classée « zone 30 » avec un portique à chaque extrémité, afin d'interdire les poids lourds, les camionnettes et les caravanes.

### **C ) Rencontre avec le « Comité de Défense pour la Suppression du Projet C6 » et « l'Oeil à l'Ecoute »**

Le 27 juin 2003, nous avons rencontré dans le cadre d'un échange d'idées deux autres associations : le « Comité de Défense pour la Suppression du Projet C6 » qui regroupe plusieurs communes riveraines de la RN20 et « l'œil à l'Ecoute » Ces deux associations luttent comme nous contre les nuisances de la RN20.

Notre objectif commun est de rechercher un projet qui sans apporter de nouvelles nuisances, à nous ou aux autres communes, améliorera notre environnement.

D'ores et déjà, une déclaration commune est en préparation et devrait paraître dans la presse début septembre. De plus, les Fêtes des Associations des communes voisines pourront être le moyen d'échanger avec nos voisins. Trois dates sont déjà à réserver :

- Le 07/09/2003 à BALLAINVILLIERS.
- Le 13/09/2003 à LONGPONT.
- Le 21/09/2003 à La VILLE du BOIS.

#### **BILAN DE CETTE ANNEE 2002/2003.**

Après bien des difficultés, nous avons eu 3 réunions constructives en fin d'année qui ont abouti à la réalisation de demandes depuis trop longtemps ignorées.

#### **A notre crédit, nous porterons :**

- La temporisation du feu de la RN20 qui permet un écoulement plus long sur la RN20, évitant du même coup une partie du transit dans notre commune.
- La temporisation du feu du 8 mai semble décourager les automobilistes extérieurs à notre commune.
- Le stop placé à l'entrée de notre commune rue du Vieux Chemin de Montlhéry dissuade également le transit.
- Quelques rares panneaux directionnels qui incitent les automobilistes à retourner sur la RN20.
- Une meilleure gestion du stationnement sur notre commune, malgré le zèle de notre Police Municipale.

#### **Au crédit de la Municipalité, bien avant notre action, il faut noter :**

- La fin de la première tranche « zone 30 » du chemin des Berges à l'Eglise.
- Une sécurisation des piétons.
- L'ouverture en centre ville de quelques places de stationnement, sur le terrain racheté par la Municipalité à l'Institut du Sacré Cœur.

Il nous faut sans cesse relancer la Municipalité. Notre action ne fait que commencer.

N'hésitez pas à nous informer des problèmes que vous rencontrez, des idées, des suggestions, vous nous permettrez de les aborder avec la Municipalité.

Nous sommes à votre écoute et nous encourageons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre dans notre groupe de travail pour l'année prochaine.

**Bonnes vacances à tous**